

# TRÉMEHEUC

n°2 - octobre 2014

## Comité des fêtes

Le 24 septembre a eu lieu la réunion de reprise du Comité des fêtes de Trémeheuc.

Ouverte à tous, cette réunion a permis de faire la transition entre l'ancienne et la nouvelle équipe.

Le 1er octobre, une deuxième réunion a permis d'élire le nouveau bureau du Comité :

- Président : Romuald GAUTIER
- Vice-président : Jérôme MORIN
- Trésorière : Céline MORIN
- Trésorier adjoint : Olivier GUILLAUME
- Secrétaire : Sophie SORAIS
- Membres du bureau :

## Tri sélectif

Le SMICTOM ainsi que le conseil municipal souhaitent rappeler quelques règles concernant le tri sélectif et l'emploi des sacs jaunes.

Les **palettes destinées à recevoir les sacs jaunes et disposées à l'entrée des lieux-dits de Trémeheuc sont autorisées**. Cependant, les sacs doivent y être déposés **au plus tard la veille des jours de collecte**, soit les mercredis des semaines impaires.

Merci à tous de bien vouloir respecter cette règle afin de limiter les désagréments occasionnés par un séjour prolongé des sacs jaunes sur la voie publique (odeurs, destruction par les animaux...).

Arlette GRIVEL, Patrick LEMONNIER et Blandine GANCHE.

## Repas des aînés

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Trémeheuc organise le repas des aînés.

Tous les Trémeheucos et Trémeheucoises de 65 ans et plus sont invités à ce repas annuel qui se tiendra le **11 novembre** dans la salle des fêtes de la commune.

### Inscriptions

Les personnes souhaitant participer au repas sont invitées à s'inscrire auprès de la mairie en appelant au : **02.99.73.22.26 avant le 30 octobre.**

### Coordonnées

✉ 4 rue du Taillis  
35 270 TRÉMEHEUC  
☎ 02 99 73 22 26  
mairie@tremeheuc.fr  
www.tremeheuc.fr

### Horaires d'ouverture

Lundi: 10h00 - 12h30  
Mardi: 10h00 - 12h30  
Mercredi: 10h00 - 12h30  
Jeudi: 10h00 - 12h30  
Vendredi: 10h00 - 12h30

### Tarifs de la salle des fêtes

167 € la journée  
248 € avec le lendemain  
Chauffage : 35 € la journée  
55 € les deux jours

## Agenda

### 12 octobre

Remise des prix du concours des maisons fleuries

### 7 novembre

Conseil municipal

### 9 novembre

Portes ouvertes des bâtiments communaux de 11h00 à 13h00 (présence d'un magicien et restauration sur place)

### 11 novembre

Cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918  
Repas des aînés

# Subventions des voyages scolaires pour les élèves résidant à Trémeheuc

Chaque année, à l'occasion de l'attribution des subventions aux associations, le conseil municipal vote une aide aux familles trémeheucises dont les enfants participent :

- Aux classes décentralisées organisées par le collège Chateaubriand de Combourg à raison de **44 euros par élève**.
- Aux séjours organisés par l'association sportive du collège

Chateaubriand de Combourg à raison de **15 euros par élève**.

Pour bénéficier de ces aides, merci de transmettre à la mairie :

- Un justificatif du collège.
- Votre relevé d'identité bancaire.

Après le dépôt de ces pièces, une délibération est prise par le conseil municipal et le virement effectué.

ment effectué.

Lors du conseil municipal du 19 septembre 2014, les élus se sont interrogés sur la possibilité d'étendre ce dispositif à tous les collèges de Combourg.

La décision sera prise à l'occasion de la prochaine séance, le 7 novembre 2014.

## En bref

### Location

Le conseil municipal met en location un des deux garages de l'atelier communal.

Le montant du loyer est fixé à **75 euros par mois**.

### Elections CNRACL

La Caisse Nationale de retraite des Agents des Collectivités Territoriales procède au renouvellement de son conseil d'administration.

Les retraités CNRACL de Trémeheuc sont informés que la liste électorale et les modalités de vote sont affichés en mairie.

# Tarifs de cantine à Combourg

Depuis la rentrée, les tarifs de cantine de Combourg ont augmenté de 50 centimes d'euros par enfant et par repas pour les familles extérieures à Combourg.

Sur la demande de plusieurs familles, le Conseil Municipal s'est prononcé sur la possibilité de faire supporter cette charge supplémentaire à la commune.

**En séance du 19 septembre dernier, pour des raisons financières et en comparaison des tarifs exercés dans d'autres communautés de communes, il a décidé de ne pas prendre en charge ce surcoût.**

# Projet de réouverture du commerce, suite...

Après examen de devis d'architectes, le Conseil Municipal a décidé de confier à Monsieur Louvel, architecte à Vitré, une **mission de faisabilité** du projet de réouverture du commerce.

Cette mission comporte l'évaluation du montant de la mise au norme de la cuisine, de l'accessibilité...

### Embauche de Rémi Daucé

Afin de procéder au remplacement de Bertrand Coubolic, agent technique de Trémeheuc, le Conseil Municipal a décidé d'embaucher **Rémi Daucé en contrat à durée déterminée du 1er octobre 2014 au 17 juillet 2015**.

Rémi Daucé est déjà intervenu sur la commune dans le cadre du chantier d'insertion de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique.

Il travaille à mi-temps pour les communes de Trémeheuc et de Lourmais.